



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

COMMISSION CYCLISTE DE LA HAUTE-GARONNE

10, boulevard Marcel Dassault - 31770 COLOMIERS

Tél : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

e-mail : fsgt.31@free.fr – site internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

Aux clubs cyclistes du Comité FSGT 31,

Colomiers, le 26 janvier 2017

Objet : Championnat Fédéral de cyclocross 2017 (Flourens)

Cher(e)s ami(e)s sportif(ve)s,

Par où commencer.....

- Par l'accueil chaleureux et le soutien de la Municipalité de Flourens,

Par le dévouement et l'abnégation d'une centaine de bénévoles, cyclistes mais aussi issus d'autres activités, présent(e)s tout au long de ces deux jours de « fête », comme le précisera l'article de la « Dépêche du Midi » du Lundi 23 janvier 2017 et le reportage diffusé sur France 3 le Samedi 21 janvier,

- Par les efforts du club organisateur, le TOAC, en appui de la Commission cycliste départementale, qui a fait usage de moyens à la hauteur de l'évènement : Podium avec sonorisation de qualité, duo de speakers qui a tenu en haleine une foule de spectateurs venue observer l'évènement, cyclistes avertis ou simples promeneurs....,

- Par la participation dans toutes les catégories d'âge, de nombreux comités venus des quatre coins de la France : Alsace, Bretagne, Rhône...

Oui ! Tout était réuni pour que ce championnat fédéral de cyclocross soit une réussite : objectif atteint !

La réussite sportive a elle aussi été au rendez-vous : 3 titres individuels (Féminine, Espoir et Vétéran), de nombreuses places d'honneur, et de nombreux titres par équipe.

Le bilan était presque parfait, mais un comportement insultant et diffamatoire envers les organisateurs, la Commission cycliste départementale et plus largement la Fédération (le Comité départemental FSGT

se réserve le droit d'entamer des poursuites qui s'imposent dans ce type de situation) altèrera le bilan positif de cette organisation locale ;

Des arguments avancés par un coureur haut-garonnais, auxquels la Commission départementale souhaite apporter des éléments de réponse :

- La fiche de candidature du coureur concerné a été reçue hors-délai, au jour de la Commission de sélection du Lundi 12 décembre 2016 ;
- Vu l'obligation de transmettre à la Commission Fédérale (Pantin) la liste des engagés le Samedi 17 décembre 2016 au plus tard, avec un ordre de départ (organisé par équipe), et vu que le championnat régional ne s'était pas encore déroulé (ce qui détermine le rang de chacun des coureurs), la liste des coureurs inscrits a été organisée en fonction du classement des coureurs au championnat départemental 31 à cette date ;
- Par la suite, une demande exceptionnelle de repositionnement, à l'issue du championnat régional (8/01/17) a été formulée oralement auprès de la Commission fédérale, en vain ;
- Dans le respect des valeurs de convivialité et de confiance mutuelle chères à la FSGT, l'adhésion de ce coureur et l'affiliation de son club ont été délivrés sans paiement, en actant sa régularisation dans les meilleurs délais ; à ce jour (26/01/2017) l'affiliation comme les adhésions individuelles dudit club restent dues.

Nous retiendrons malgré tout l'excellent état d'esprit qui a régné tout au long de ce week-end de cyclocross FSGT, dans l'ensemble des catégories représentées : une belle fête FSGT !

La Commission Cycliste FSGT 31